

Mardi 6 novembre s'est déroulé au siège de France Télévisions à Paris le comité social et économique constitutif du réseau France 3. Voici tout d'abord la déclaration préalable de Force Ouvrière par Eric VIAL, élu d'Alsace et délégué syndical central.

DECLARATION PREALABLE

« 5 élus titulaires FO au CSE de France 3 sont réunis pour agir selon les valeurs cardinales de FO : liberté et indépendance. Aucune emprise politique ni religieuse. Fraternité et laïcité. C'est le mandat qui nous a été confié

par les électeurs du réseau France 3. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Nos représentants aiment leur entreprise ; sans cela, tout engagement pour elle est inutile. Ils sont réformistes, ne considèrent pas que l'employeur est un ennemi mais un interlocuteur. Ils se battent pour la préservation de l'emploi, des meilleures conditions de travail et des augmentations de salaire. Et cela, sans cogestion de notre part, car cela n'est pas dans nos prérogatives. C'est en effet à l'employeur qu'il revient de trancher. Cela sans oublier les principes qui font nos fondements : le désir de révolutionner le monde du travail. À FO, nous n'oublions pas que tous les salariés cdi, cdd, cadres, journalistes, PTA, sont tous des ouvriers! Nos préoccupations principales concernent les organisations de travail et la manière dont nos collègues se retrouvent dans celle-ci de la manière dont ils la vivent. Pour la première fois, nous nous retrouvons ainsi dans une configuration CSE. Que de réformes et de contre-réformes! 18 en tout depuis la fin de l'ORTF! Chaque gouvernement y va de sa petite idée, notamment sur l'avenir de France 3. Et pendant que l'entreprise se réorganise ou se restructure, notre marque perd de sa légitimité.

Alors que nous ne vivons pas les années fastes de notre entreprise, il semble que la Présidence de FTV ainsi que le gouvernement ont exprimé la volonté de redonner un second souffle à la chaîne, en multipliant les offres de programmes par 3. Nous y sommes évidemment favorables. Ces ambitions vont mécaniquement influencer nos organisations de travail. Nous voulons que ces questions soient abordées franchement avec la direction, et le plus rapidement possible : compétences complémentaires, polyvalence, permanentisation des cdd, regroupement des branches, valorisation du travail. Les salariés sont prêts, eux. Après avoir été organisés en "directions régionales France 3", puis en pôles, puis en Grandes régions (composées d'antennes), nous voici désormais en "réseau". A chaque fois, l'employeur nous demande davantage d'optimisation. Voilà, nous y sommes : plus que 26 élus pour un établissement d'à peu près 4000 personnes ! Nous posons alors ces questions : où en est la direction dans son optimisation et sa polyvalence ? Où en est l'organisation du management de cette entreprise ? Entre l'encadrement de proximité (qui se sent déresponsabilisé), les résurgences de l'encadrement des anciens pôles, voire des



anciennes régions, puis maintenant du réseau, la direction doit se mettre à la place des salariés : ça devient cacophonique ! Nous appelons donc à davantage d'efficience. Dans le contexte actuel, en pleine révolution digitale, et au moment où l'état nous demande encore des efforts financiers, chacun doit pouvoir contribuer à pratiquer à l'effort de production de France 3 et à l'énergie qui nous est demandée. France 3 est une chaîne de télévision mais pas seulement : c'est aussi un "global média". Nous pouvons bien le dire ici, nous sommes très fiers de travailler pour France 3. Les "bleus", c'est nous ! Ce que nous demandons à la direction, c'est de nous aider à faire de cette chaîne, une chaîne leader...et non pas d'être la "deuxième division" de France 2. Il est de la responsabilité du patron de nous aider à participer aux développements de nos territoires, des identités locales, de la promotion des langues régionales, de la connaissance de nos histoires et de nos cultures diverses (qui font la richesse de la France). Ces motivations, c'est la raison de notre engagement dans le service public et c'est ce qu'il fait aussi notre singularité. Bref, c'est faire de France 3 la première chaîne, le premier média de notre pays. Partageons ensemble cette volonté là et soyons enfin ambitieux »

La mission de ce CSE constitutif a été de procéder à toutes les désignations permettant aux instances de fonctionner.

I/ MISE EN PLACE DU NOUVEAU BUREAU DU CSE

Face aux enjeux du moment et à la période difficile qui nous attend, les élus ont choisi de prendre leurs responsabilités pour œuvrer ensemble et partager leurs compétences dans l'intérêt des salariés. Ce bureau, ainsi que les différentes désignations, sont donc le reflet de cette volonté.

Désignation du Secrétaire du CSE :

Jean-Hervé GUILCHER (CGT - Bretagne)

Secrétaires adjoints :

- Chantal FREMY (CGT Midi Pyrénées)
- Karine CEVAER (CGT Bretagne)
- Bruno DEMANGE (FO Lorraine)

Désignation du trésorier :

Annabelle IGIER (CGT - Champagne Ardenne)

Trésorière adjointe :

Patricia JOMAIN (CFDT - Rhône Alpes)

késako?

Le secrétaire, assisté des autres membres du bureau, est chargé d'assurer le bon fonctionnement du CSE, ainsi que la gestion vis à vis des tiers, en justice, et en particulier des salariés (via les activités sociales et culturelles).



II/ DESIGNATION DES PRESIDENTS ET VICE PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DU CSE

- Commission des marchés

Président : Eric VIAL (FO - Alsace)

Vice-président : Pierre MOUCHEL (CGT - Aquitaine)

- Commission emploi et formation

Président : Pascal LEFEBVRE (CFDT - Nord Pas de Calais) Vice-présidente : Béatrice MARIANI (SUD - Côte d'Azur)

- Commission égalité professionnelle

Président : Myriam FIGUREAU (SNJ - Rhône Alpes)

Vice-présidente : Annabelle IGIER (CGT - Champagne Ardenne)

- Commission activités sociales et culturelles

Présidente: Nancy GRESSIER (CFDT - Nord Pas de Calais)

Vice-président : Thierry PUJO (CGT - Limoges)

III/ DESIGNATION DES 6 MEMBRES DE LA CSSCT (COMMISSION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

- Laurence ROMET (FO Picardie)
- Rabea CHAKIR-TREBOSC (CGT Aquitaine)
- Elisabeth BRACONNIER (CGT Franche Comté)
- Bruno ESPALIEU (CFDT Nord Pas de Calais)
- Olivier MELINAND (CFDT Bretagne)

Le CSSCT, késako?

6 élus du CSE vont être amenés à examiner des projets pouvant entraîner des modifications des conditions de travail, la santé ou la sécurité au travail, sur plusieurs sites du réseau France 3. Dans un contexte dans lequel les CHSCT n'existent plus, les missions propres à ces questions sont désormais partagées entre cette commission et les instances de proximité.



IV/ DESIGNATION DES 7 MEMBRES DU CSE "RÉSEAU FRANCE 3" AU CSE CENTRAL FRANCE TV

Titulaires:

Gregory HEN (FO - Provence)
Thierry PUJO (CGT - Limousin)
Pascal LEFEBVRE (CFDT - Nord Pas de Calais)
Jean-Hervé GUILCHER (CGT - Bretagne)
Pierre MOUCHEL (CGT - Aquitaine)
Yvonne ROEHRIG (CFDT - Alsace)
Eric VIAL (FO - Alsace)

Suppléants:

Thomas RAOUT (CGT - Bretagne)
Sylvie SAMSON (CGT - Centre Val de Loire)
Anne-Claire DULOISY (CFDT - Limousin)
Rabea CHAKIR-TREBOSC (CGT - Aquitaine)
Chantal FREMY (CGT - Midi Pyrénées)
Bruno ESPALIEU (CFDT - Nord Pas de Calais)
François ORMAIN (FO - Basse Normandie)

Le CSE Central, késako?

Le CSE central va remplacer le CCE, pour être informé et débattre des orientations stratégiques, et des questions économiques et financières. Ce sera également le lieu pour débattre des grands projets modifiant les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail.

V/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU RESEAU FRANCE 3

ALPES

- Jean-Jacques PICCA (FO)
- Cédric BARNERON (CGT)
- Sandrine COURNIL (CGT)
- Sophie PELLERIN (SNJ)

ALSACE

- Richard MADRAGORE (CFDT)
- Christian LAEMMEL (CFDT)
- Marie-Eve BEAUCLAIR (CFDT)
- Cécile POURE (CFDT)
- Emeline DROXLER (FO)
- Michel DIVENANZIO (CGT)

AQUITAINE

- Hélène CHAUWIN (CGT)
- Sabrina CORRIERI (CGT)
- Boris CHAGUE (CGT)
- Elise DAYCARD (FO)
- Hervé MORIN (FO)
- Nathalie PINARD (SNJ)

AUVERGNE

- Claude FALLAS (FO)
- Rodolphe CUSTOS (CGT)
- Didier ROBERT (FO)
- Philippe HETZ (CGT)

BASSE-NORMANDIE

- Catherine GANBERTI (CGT)
- Sabine DANIEL (CGT)
- Charlotte THOMAS (CGT)
- Laetitia GERDELAT (FO)

CENTRE VAL DE LOIRE

- Gilles MAURY (CFDT)
- Julien BERNIER (CFDT)
- Sylvie SAMSON (CGT)
- Stéphane DOSNE (CGT)
- Véronique TREGUER (FO)



CHAMPAGNE ARDENNE

- Régis ENGRAND (FO)
- Alexis DUMOULIN (FO)
- Carole HERBIN (CGT)
- Annabelle IGIER (CGT)

COTE D'AZUR

- Laurence COLLET (CFDT)
- Jean-Bernard VITIELLO (SNJ)
- Pascal MARTIN (SUD)
- Pierre-Olivier CASABIANCA (SUD)

FRANCHE COMTE

- Eric DEBIEF (CGT)
- Aude SILLANS (SNJ)
- Karl MONNIN (SUD)
- Laurent DUCROZET (SUD)

HAUTE NORMANDIE

- Fabien MENECIERE (CFDT)
- Danilo COMMODI (CGT)
- Justine GIET (CGT)
- Marc MOIROUD (CGT)
- Hervé COLOSIO (SNJ)

LANGUEDOC ROUSSILLON

- Ginette SIE (CFDT)
- Frédéric RINAURO (CGT)
- Carine GEDEON-GREGORIUS (CGT)
- Pierre TROUILLET (CGT)
- Jérôme CURATO (SNJ)

LIMOUSIN

- Stéphane BOBIN (CFDT)
- Guillaume SCHONS (CFDT)
- Denis THIBAUDEAU (CGT)
- Frédérique BORDES (SNJ)
- Marie-France THARAUD (SNJ)

LORRAINE

- Laurent MAAS (CGT)
- Angélique SERGENT (CGT)
- Emmanuel BOUARD (CGT)
- Catherine REGGIANINI (FO)
- Laurent MONPIOU (FO)

MIDI PYRENEES

- Virginie GASNIER-BEAULIEU (CGT)
- Magalie DE BENEST (CGT)
- Nathalie TROLLIET (FO)
- François OLLIER (SNJ)
- Marie-Pierre FOURNIER (SUD)
- Evelyne HÉBERT (SUD)

Le RP, késako?

Même si les instances DP ont disparu, la négociation a permis le maintien d'un dispositif en proximité (avec 4, 5, 6 ou 7 élus selon le nombre de salariés dans chaque antenne), pour traiter de toute question à caractère local, hors éditorial (notamment les salaires et toutes dispositions légales).

NORD PAS DE CALAIS

- Philippe ROUSSELLE (CFDT)
- Bertrand THERY (CGT)
- David DEKENS (CFDT)
- Anne-Sophie ROQUETTE (CGT)
- Séverine BEAURAIN (CFDT)
- Patricia CAMPAGNE (FO)

PARIS - ILE DE FRANCE

- Vincent FLOUR (CGT)
- Claudio TENNANT (CGT)
- Emmanuelle DUMAS (FO)
- Isabelle AUDIN (SNJ)
- Geneviève FAURE (SNJ)

PAYS DE LA LOIRE

- Pascale ROBERT (CGT)
- Yann LEDOS (CGT)
- Alexandra BOULAY DUPE (CGT)
- Fabienne LABIGNE (CGT)
- Guy POGU (FO)

PICARDIE

- Nicolas MAROUSEZ (CFDT)
- Sébastien LE FUR (CGT)
- Olivier BOUNAUD (FO)
- Benoît HENRION (SNJ)

POITOU CHARENTES

- Thierry CORMERAIS (CFDT)
- Patrick MAUDUIT (CGT)
- Cyrille DEFIVES (CGT)
- Antoine MOREL (CGT)
- Marie-Noëlle MISSUD (SNJ)





PROVENCE ALPES

- Sandrine BORT (CFDT)
- Marc CIVALLERO (CGT)
- Eliane DOS SANTÓS (CGT)
- Rémy DUPONT (CGT)
- Valérie SMADJA (CGT)
- Sébastien LEBAILLY (FO)
- Philippe PERROT (SUD)

RHONE ALPES

- Vincent FRUMILLON (CFDT)
- Anne-Sophie SABOUREAU (CGT)
- Denis MILAN (CGT)
- Daniel PAJONK (CGT)
- Pascal PERCIE DU SERT (CGT)
- Myriam FIGUREAU (SNJ)

Pour la **Bourgogne** et la **Bretagne**, les équipes ne sont pas encore constituées. Elles seront désignées lors du prochain CSE.

Premières réunions des représentants de proximité :

Bordeaux: 13/11

Strasbourg, Grenoble, Limoges: 14/11

Besançon : 15/11 Toulouse : 16/11 Lyon, Amiens : 19/11

Nancy, Montpellier, Lille: 20/11

Reims, Paris île de France, Caen: 21/11

Clermont, Orléans : 22/11

Rouen: 23/11 Marseille: 26/11 Poitiers: 28/11 Antibes: 29/11

VI/ LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX FO DANS LES DIFFÉRENTES ANTENNES

Nous profitons de cette communication pour vous communiquer les noms des salariés que FO a choisis pour être vos délégués syndicaux.

ALSACE: Emeline Droxler LORRAINE: Bruno Demange

CHAMPAGNE ARDENNE: Teddy Caruel FRANCHE COMTÉ: Daniel Chimeno NORD PAS DE CALAIS: Ali Benbournane

PICARDIE: Jean-Louis Croci AUVERGNE: Claude Fallas RHÔNE ALPES: Quentin Bartoli ALPES: Jean-Jacques Picca

PROVENCE + VENDARGUES : Thierry Lavaill LANGUEDOC ROUSSILLON : Sendrine Bonnefond

MIDI PYRÉNÉES : Nathalie Trolliet AQUITAINE : Marianne Caussade

LIMOUSIN: Nicole Mallet

POITOU CHARENTE: Marcel Dubois PARIS ÎLE DE FRANCE: Agnès Voiret CENTRE VAL DE LOIRE: Bérénice du Faÿ HAUTE NORMANDIE: Stéphanie Bedel

ANTIBES: Béatrice Müller



Prochain CSE Ordinaire Réseau • 3

• 5 et 6 décembre 2018

Vos élus FO au CSE

- Éric Vial (Alsace) - Gregory Hen (Provence + Vendargues) - Laurence Romet (Picardie) - Véronique Chazaud (Paris Île de France) - Francois Ormain (Basse Normandie) - Claire Lebret (Auvergne) - Bruno Demange (Lorraine) - Fiona Gruau (Pays de Loire) - Henri Weiken (Alsace)

Représentante syndicale FO au CSE: Roya Moradpour





